

PROGRAMME DE DÉPISTAGE NÉONATAL DES TROUBLES AUDITIFS ET D'INTERVENTION PRÉCOCE



Aider votre enfant à apprendre à parler

Deux bébés sur 1 000 ont une perte auditive à la naissance et deux autres développent une perte auditive avant l'âge de cinq ans. Le Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce vise à aider les enfants qui sont sourds ou malentendants à apprendre à communiquer afin qu'ils soient prêts à commencer l'école.

Le Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce offre :

- des services de dépistage auditif en milieu hospitalier ou communautaire pour tous les nouveau-nés;
- des évaluations afin d'identifier les nouveau-nés atteints d'une perte auditive permanente;
- la surveillance des enfants à risque de développer une perte auditive;
- des services de développement du langage.

Comment les enfants développent-ils le langage?

Le langage se développe au fur et à mesure que votre enfant grandit et apprend. Dès la naissance, les familles jouent un rôle important dans la présentation de modèles linguistiques cohérents pour leur enfant.

Le langage peut être appris en écoutant et en utilisant une langue parlée ou en regardant et en utilisant une langue des signes.

Quels services sont disponibles?

Les professionnels du programme peuvent aider votre enfant dans son développement du langage et vous fournir des renseignements pour vous aider à prendre des décisions concernant les services pour votre enfant.

(suite au verso)

Une équipe de professionnels travaillera avec vous afin de :

- prescrire des technologies permettant de mieux entendre, comme appareils auditifs;
- vous enseigner des stratégies de développement précoce du langage pour aider votre enfant;
- vous montrer comment favoriser le développement du langage de votre enfant par le jeu;
- vous aider à accéder à d'autres programmes et à des ressources communautaires.

Avec qui devrais-je travailler?

Votre équipe de professionnels du Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce comprend votre audiologiste et possiblement :

- une ou un préposé aux services de soutien à la famille;
- une ou un orthophoniste;
- une conseillère ou un conseiller en langue des signes.

Cette équipe travaillera avec d'autres partenaires communautaires afin de coordonner les services pour vous et votre enfant.

Où puis-je me renseigner davantage?

Votre audiologiste du Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce peut vous fournir plus de renseignements sur les services de développement du langage pour votre enfant. L'équipe de professionnels de votre enfant est également disponible pour vous fournir plus d'information et de soutien.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter :

ontario.ca/troublesauditifsneonatal